

www.colsbleus.fr

Cols•bleus

MARINE NATIONALE

LE MAGAZINE DE LA MARINE NATIONALE HORS-SÉRIE — SEPTEMBRE 2016



Marine nationale **2016**

Dossier d'information

Les enjeux maritimes 4

La Marine en action 6



**Les points d'ancrage
de la Marine 10**

**Les richesses humaines
de la Marine 12**



Une Marine optimisée 14



16 Ordre de bataille:
les navires de surface

18 Ordre de bataille:
les sous-marins,
les fusiliers marins et commandos

19 Ordre de bataille:
l'aéronautique navale

**20 Défense maritime
du territoire**

22 Le groupe aéronaval français



24 Horizon Marine 2025,
transformation en profondeur

26 Les finances de la Marine



LA MARINE NATIONALE

39 000 MARINS
MILITAIRES ET CIVILS

PRÈS DE **200 AÉRONEFS**
HÉLICOPTÈRES, AVIONS DE CHASSE,
DE PATROUILLE ET DE SURVEILLANCE MARITIME

10 SOUS-MARINS NUCLÉAIRES

72 BÂTIMENTS HAUTURIERS
DE COMBAT ET DE SOUTIEN

7 UNITÉS COMMANDOS MARINE
ET **9 UNITÉS FUSILIERS MARINS**

LA MARINE **INTERVIENT, PROTÈGE ET DISSUADE EN PERMANENCE**



DISSUASION OcéANIQUE

EN PERMANENCE, AU MOINS 1 SOUS-MARIN NUCLÉAIRE LANCEUR D'ENGIN EN PATROUILLE



35 NAVIRES
EN PERMANENCE
À LA MER



5 000 MARINS
SUR, SOUS ET AU-DESSUS
DE LA MER



PERMANENCE
DE LA DISSUASION
OcéANIQUE ASSURÉE
DEPUIS 1972



+ DE 300 VIES
SAUVÉES CHAQUE
ANNÉE



MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE

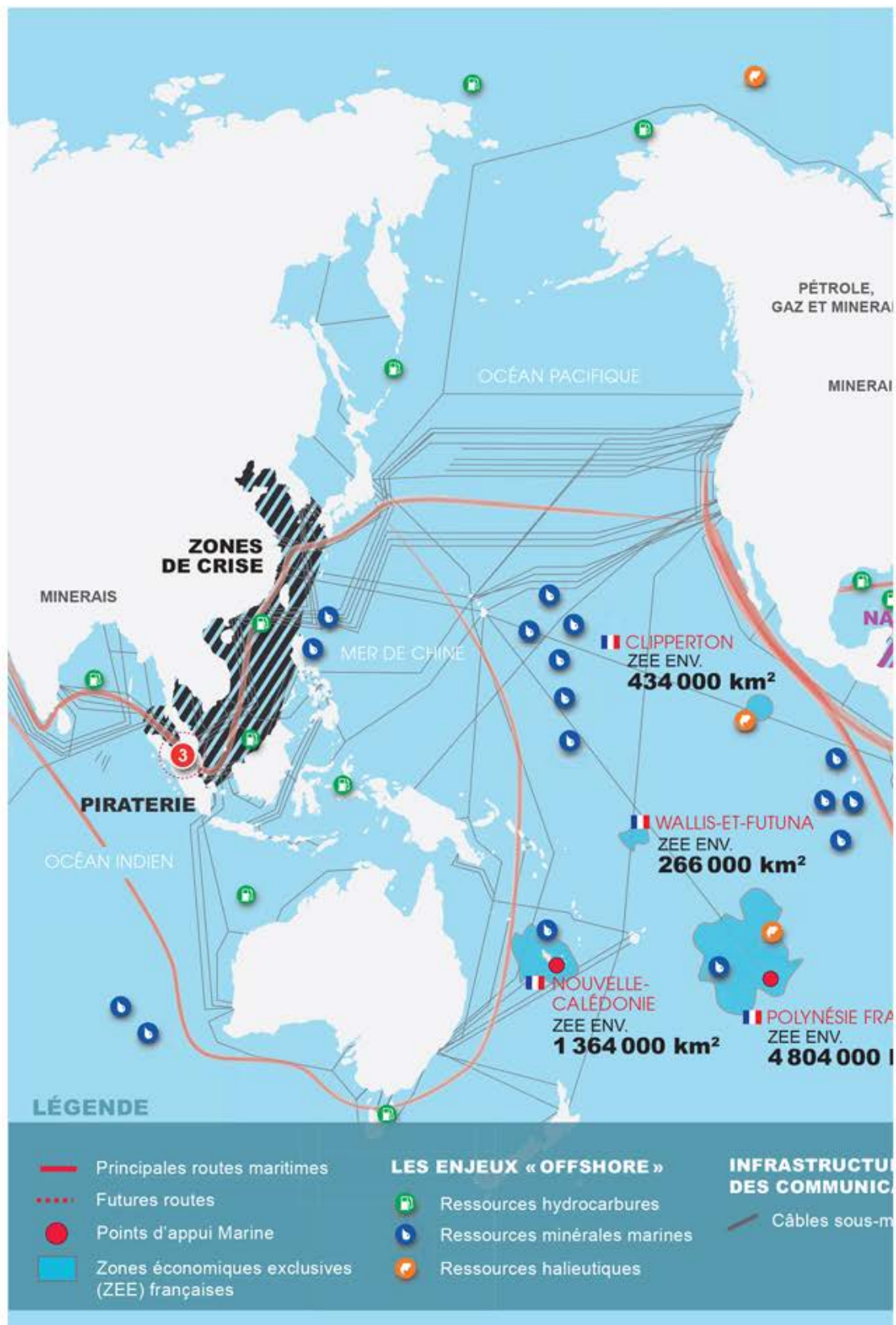
MARINE
NATIONALE



Les enjeux maritimes

Dans un monde globalisé, les océans revêtent une importance vitale. L'acheminement des marchandises, des personnes mais aussi des données numériques est indispensable à la vie quotidienne de chacun. Ces transports se font principalement par voie de mer, y compris pour le trafic Internet qui utilise à plus de 90 % des câbles sous-marins. Par ailleurs, les ressources naturelles des mers aiguissent les appétits : ressources halieutiques, hydrocarbures, minerais profonds ou énergies renouvelables... La technologie ouvre de nouvelles perspectives d'exploitation en grandes profondeurs comme au large.

Conscients des enjeux, les États affirment leur puissance en mer, notamment dans leurs zones économiques exclusives (ZEE), représentant un potentiel de richesses important. Ces mêmes États développent leurs flottes militaires et, pour certains, cherchent à remettre en cause le droit maritime international, jusqu'à vouloir privatiser l'espace maritime. Les menaces non-étatiques, piraterie, trafics, ou terrorisme, s'ajoutent enfin aux tensions existantes. La France, qui a récemment agrandi son domaine sous-marin de 579 000 km² grâce aux extensions de plateau continental réalisées au large des territoires des Antilles, de la Nouvelle-Calédonie, de Kerguelen et de la Guyane, doit assurer la protection de ses ressortissants, de ses territoires, de ses intérêts en accord avec ses valeurs. La mer est ainsi un espace stratégique pour juguler les crises, assurer sécurité et prospérité, depuis la haute mer jusqu'à l'intérieur de nos terres. ●



Chiffres clés



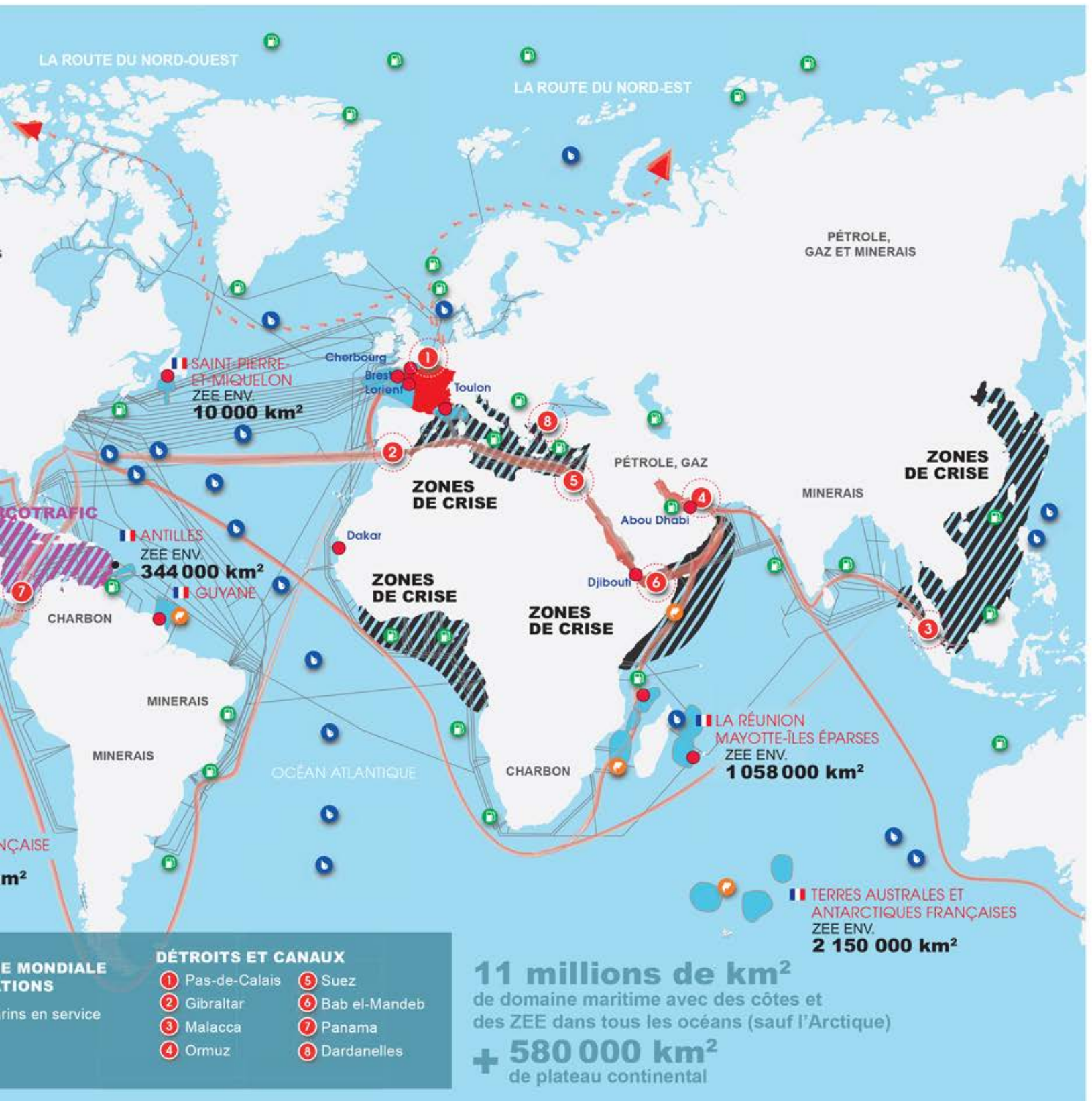
39 000

MARINS MOBILISÉS EN MER, À TERRE OU DANS LES AIRS AU SERVICE DE LA FRANCE



70 %

DE LA PLANÈTE EST RECOUVERTE PAR LES ESPACES MARITIMES



80%

DE LA POPULATION MONDIALE VIT À MOINS DE 100 KM DES CÔTES



90%

DU COMMERCE MONDIAL EMPRUNTE LA VOIE MARITIME



95%

DES TÉLÉCOMMUNICATIONS TRANSITENT PAR DES CÂBLES SOUS-MARINS

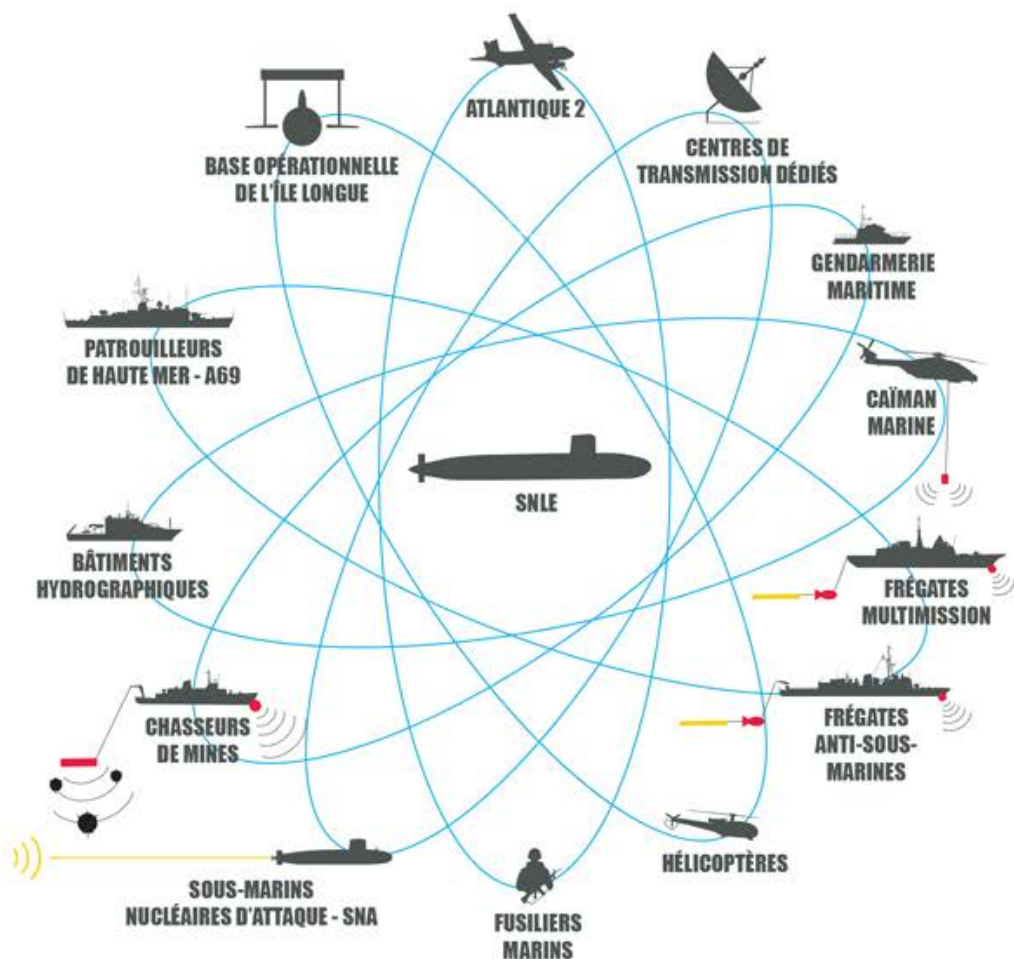


La Marine assure la sécurité des Français, et ce même en haute mer. Elle opère 365 jours par an, 24 heures sur 24, sur toutes les mers du monde, et assure aussi bien des missions de défense et de sécurité, de la basse à la haute intensité. Elle protège les approches maritimes et les intérêts de la France en mer. Elle intervient au plus proche des menaces et dans les zones de crise. Elle contribue à la posture de dissuasion nucléaire. Protéger, intervenir, dissuader : c'est la Marine « 3+1 ». Le « +1 » correspond à la dimension supplémentaire apportée par les déploiements permanents. La permanence permet de connaître les théâtres d'opérations et d'anticiper les crises en suivant leur évolution dans la durée et de contribuer à leur prévention. Lorsque celles-ci ne peuvent plus être évitées, le pré-positionnement est un facteur de réactivité, en permettant l'intervention dès les prémices d'une crise.

1. Dissuader

La crédibilité de la dissuasion repose sur le très haut niveau d'exigence requis pour la conception de l'outil de dissuasion et pour sa mise en œuvre. Elle repose sur l'existence de deux composantes complémentaires (la composante océanique et la composante aéroportée). L'ensemble des forces de la Marine participe à la mission de dissuasion et contribue ainsi à sa crédibilité. La composante océanique de la dissuasion (la force océanique stratégique, FOST) met en œuvre quatre sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) dont au moins un est à la mer en permanence depuis 1972. Elle garantit la frappe en second, en raison de la quasi-invulnérabilité des SNLE. La force aéronavale nucléaire (FANu) est la contribution de la Marine à la composante aéroportée. Elle est mise en œuvre à partir du porte-avions *Charles de Gaulle*, qui embarque le *Rafale Marine*. ●

MOYENS D'ACTION CONCOURANT À LA DISSUASION OCÉANIQUE



SNLE

En permanence, au moins un sous-marin nucléaire lanceur d'engins est à la mer, utilisant l'immensité des océans pour se rendre indétectable. Il n'émet alors aucune communication vers la terre pendant l'ensemble de sa patrouille.

2. Intervenir

La liberté des mers offre un accès privilégié aux zones de crise et permet de s'affranchir des contraintes territoriales et diplomatiques. La Marine est appelée à se déployer loin et longtemps pour assurer la défense des intérêts de la France et de ses ressortissants à l'étranger et pour contribuer à la paix et à la stabilité régionale. Elle intervient au plus proche des menaces et dans les zones de crise. Elle inscrit son action dans la durée, et se tient prête à intervenir sans délai en cas de dégradation de la situation en mer et à terre. Elle agit parfois seule, mais elle inscrit le plus souvent son action dans un cadre interarmées, interministériel, de coalitions, d'alliances ou de coopérations bilatérales. ●



© FRANÇOIS BOGERT/MIN

MÉDITERRANÉE ORIENTALE

Depuis 2011, la permanence de la Marine en Méditerranée orientale permet aux autorités politiques et militaires de suivre en direct l'évolution de la crise au Moyen-Orient, d'anticiper son évolution et de développer de manière autonome leur appréciation de la situation. Début 2016, la frégate anti-aérienne *Jean Bart* y a été déployée, augmentant ainsi la connaissance de la zone et offrant la capacité, le cas échéant, de réagir sans délai en cas de crise.



© A. PUGNET/MIN

LUTTE CONTRE LES PASSEURS DE MIGRANTS

La France met à la disposition de l'Union européenne (EUNAVFOR Sophia en Méditerranée centrale) et de l'OTAN (SNMG2 en mer Egée) des moyens navals et aériens pour lutter contre les passeurs de migrants en Méditerranée. Fin 2015, la frégate de type *La Fayette Courbet* a porté secours à une embarcation signalée en détresse. 140 personnes ont ainsi pu être mises en sécurité à bord.



© MATHIEU MULLER/MIN

GRAND NORD

Le Grand Nord devient une zone d'intérêt accrue, en raison notamment du changement climatique. La Marine y déploie régulièrement des moyens pour améliorer sa connaissance de la zone et affirmer sa présence dans cette région stratégique.



© CINDY LIU/MIN

CHAMMAL

Fin 2015, le groupe aéronaval, articulé autour du porte-avions *Charles de Gaulle*, est déployé en Méditerranée orientale puis dans le golfe Arabo-Persique. Intégré à la coalition multinationale qui lutte contre le groupe terroriste Daech, ses avions *Rafale* embarqués réalisent des opérations de renseignement et conduisent des frappes en direction de la terre.



Revivez l'opération Chammal en vidéo.



© VINCENT ORSINI/MN

ÉVACUATION DE RESSORTISSANTS EUROPÉENS AU YÉMEN

Au printemps 2015, en déploiement opérationnel vers l'Asie-Pacifique, le groupe *Jeanne d'Arc* réalise, avec un très faible préavis, une opération d'évacuation de 44 ressortissants européens depuis le Yémen. La situation sécuritaire s'est fortement dégradée, la sécurité des Européens qui y sont stationnés est menacée.



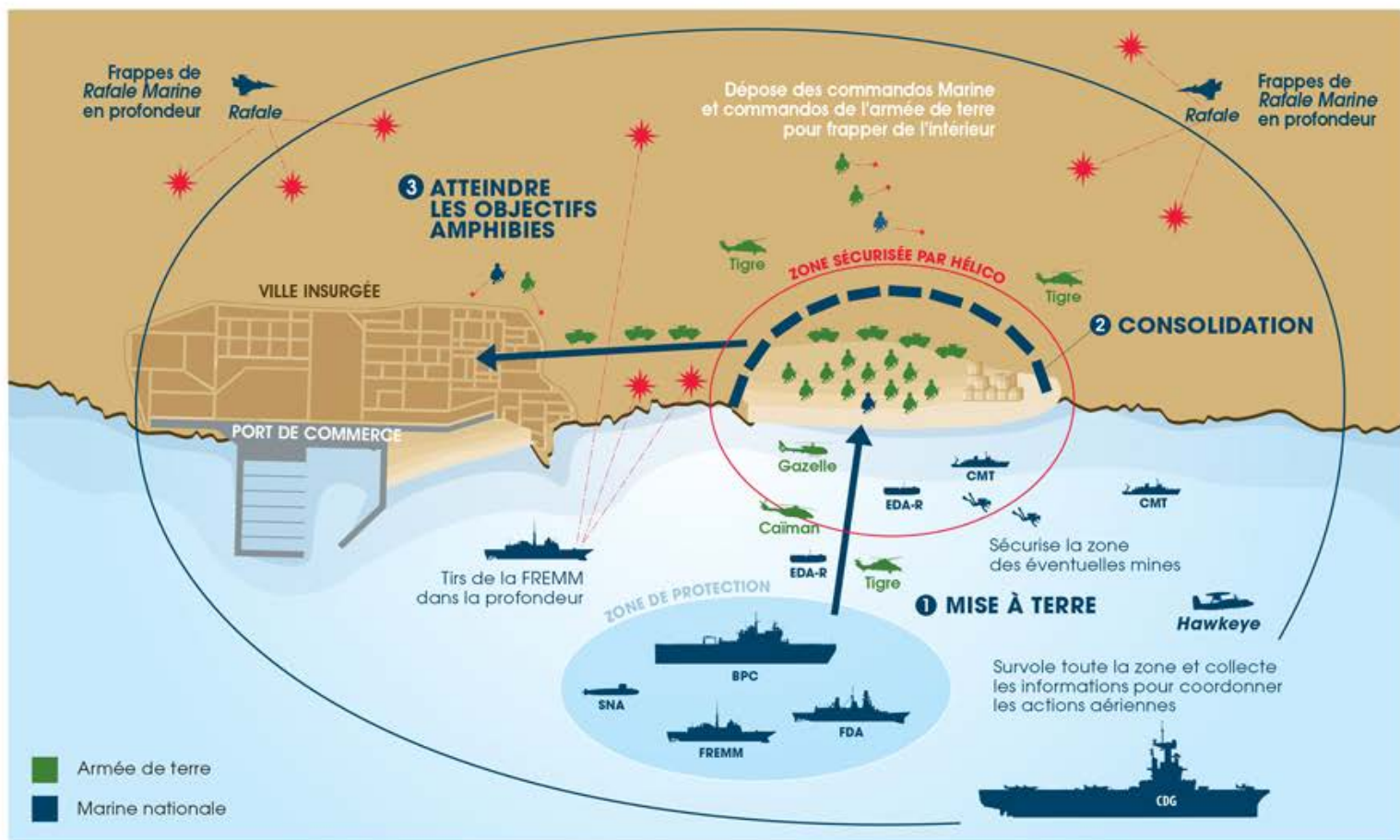
© J.-L. BRUNET/ARMÉE DE L'AIR

© PHILIPPE SOLA/MN

BARKHANE

En octobre 2015, un avion de patrouille maritime *Atlantique 2* (ATL2) a renforcé le dispositif Barkhane pour acquérir du renseignement sur les activités des groupes armés terroristes dans la bande sahélo-saharienne. L'ATL2 est capable de collecter du renseignement avec différents capteurs. Ses capacités de détection 360° sur de grandes distances permettent de couvrir des zones d'action importantes et constituent un véritable atout sur un vaste théâtre d'opérations. La présence d'analystes à bord permet de diffuser en temps réel le renseignement acquis et l'évaluation de la situation tactique.

OPÉRATIONS AMPHIBES



3. Protéger

En métropole et outre-mer, la Marine contribue à la protection du territoire national, de la population et des intérêts de la France. C'est le rôle de la posture permanente de sauvegarde maritime (PPSM). La défense maritime du territoire (DMT) en est le volet militaire. La protection des 19 000 km de côtes (dont 5 800 en métropole), des installations côtières sensibles, des approches maritimes et portuaires est assurée en permanence par un dispositif de surveillance et d'intervention établi dans la profondeur. Ce dispositif comprend les sémaphores, les fusiliers marins, les gendarmes maritimes, les centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (CROSS), les centres opérationnels de la Marine (COM), tous les bâtiments et aéronefs en opération au large des côtes, ainsi que les moyens d'alerte. Le volet civil de la PPSM comprend les opé-

rations conduites dans le cadre de l'action de l'État en mer (AEM). Sous l'autorité du Premier ministre et la coordination des préfets maritimes en métropole (ou des délégués du gouvernement outre-mer), la Marine participe aux missions de l'AEM: sauvetage des vies humaines, lutte contre la pollution, neutralisation de munitions historiques en mer, lutte contre les trafics (drogue, armes, êtres humains...), police des pêches, assistance aux navires en détresse... En métropole, le préfet maritime, également commandant de zone maritime, est le chef d'orchestre et la clé de voûte de ce dispositif. Ses deux casquettes lui permettent d'assurer la continuité entre les missions civiles et militaires et de garantir la pleine efficacité de l'emploi des moyens de la Marine et des administrations. ●



CORYMBE

Déployés en permanence dans le golfe de Guinée depuis plus de 25 ans, les moyens de la Marine participent à la protection des intérêts de la France (plus de 70 000 Français sont implantés dans les pays de la région) et se tiennent prêts à intervenir en cas de crise. La mission Corymbe comporte un important volet de coopération avec les marines régionales. Cet aspect de l'action de la Marine vise à appuyer les pays de la région dans leurs efforts pour renforcer la sécurité en mer. La piraterie maritime figure parmi les principaux enjeux maritimes du golfe de Guinée.

LUTTE CONTRE LES TRAFICS ILLICITES

La Marine dispose seule de moyens en haute mer pour lutter contre le narcotrafic. Ses moyens lui permettent d'intercepter de très grandes quantités loin des côtes. Autant de doses de drogue qui sont donc retirées du trafic. Outre les opérations de circonstance, la Marine accomplit des opérations planifiées au cours desquelles des moyens aéronavals et des commandos Marine sont mis en œuvre de manière combinée.



© L. BERNARDINI/MN

ASSISTANCE ET SAUVETAGE

Seule à disposer de capacités d'intervention en haute mer, la Marine a mis en œuvre ses moyens pour porter assistance au navire *Modern Express* en difficulté entre le 26 et le 29 janvier 2016 au large du littoral atlantique. Pour mener à bien cette mission, la Marine a notamment assisté le remorqueur d'intervention, d'assistance et de sauvetage *Abeille Bourbon*, et déployé des capacités aériennes de relocalisation (*Atlantique 2, Falcon 50*) ainsi qu'une frégate anti-sous-marin *Primauguet* et son détachement *Lynx*, une équipe d'évaluation et d'intervention et un hélicoptère *Caïman*.



© EMMANUELLE MOCQUILLON/MN



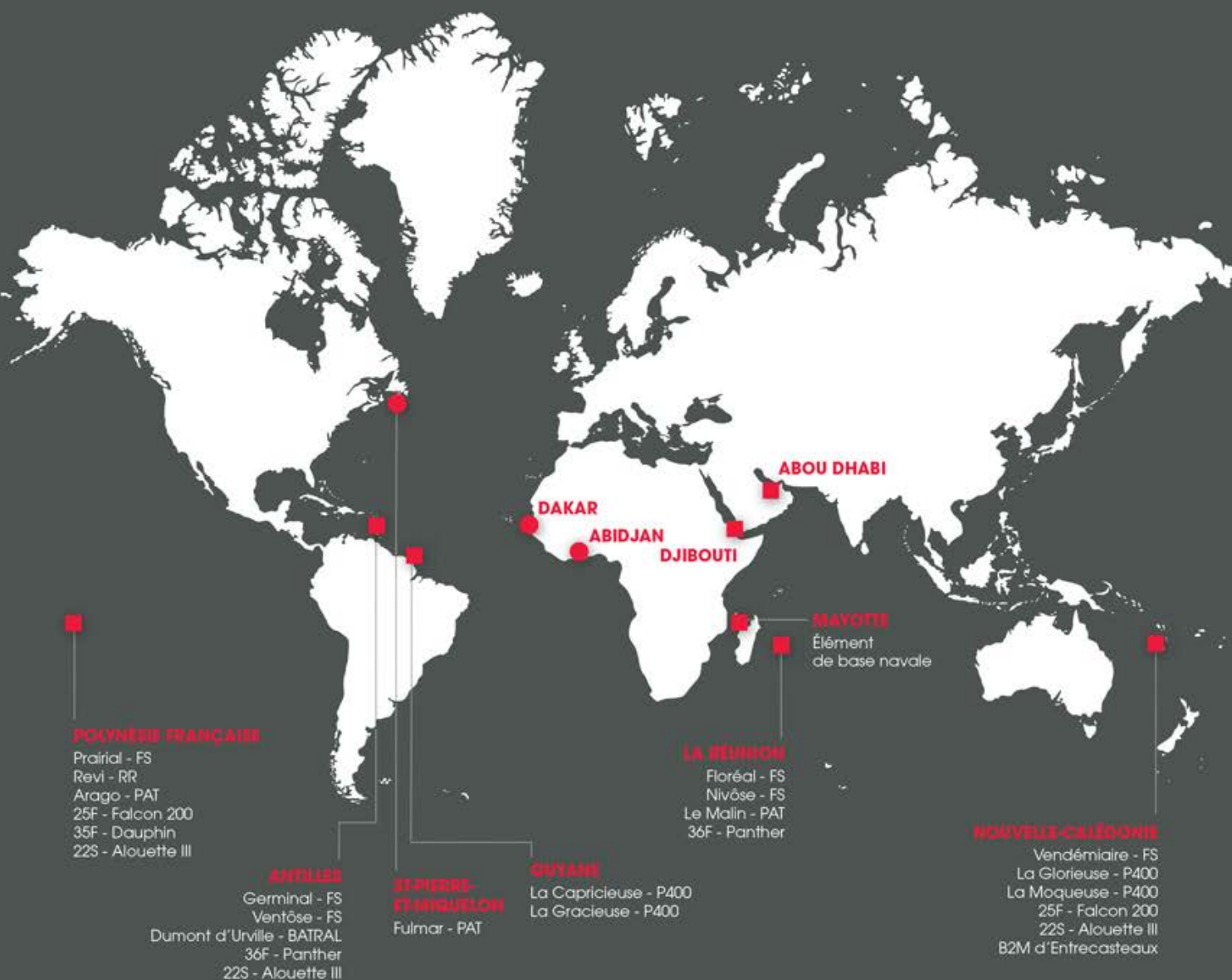
© SÉBASTIEN CHENAUX/MN

POLICE DES PÊCHES

Dans l'ensemble des espaces maritimes français, qu'il s'agisse de ses zones économiques exclusives ou des mers territoriales, la Marine lutte contre les trafics illicites en mer, notamment le pillage des ressources halieutiques. Elle fait respecter la souveraineté française sur ces espaces qui confèrent à la France sa puissance maritime.

Les points d'ancrage de la Marine en 2016

La Marine est rassemblée autour de trois principaux ports militaires en métropole : Toulon, Brest et Cherbourg. Huit bases navales permettent le prépositionnement des forces outre-mer et à l'étranger. Des points d'appui à l'étranger facilitent le déploiement des unités de la Marine.



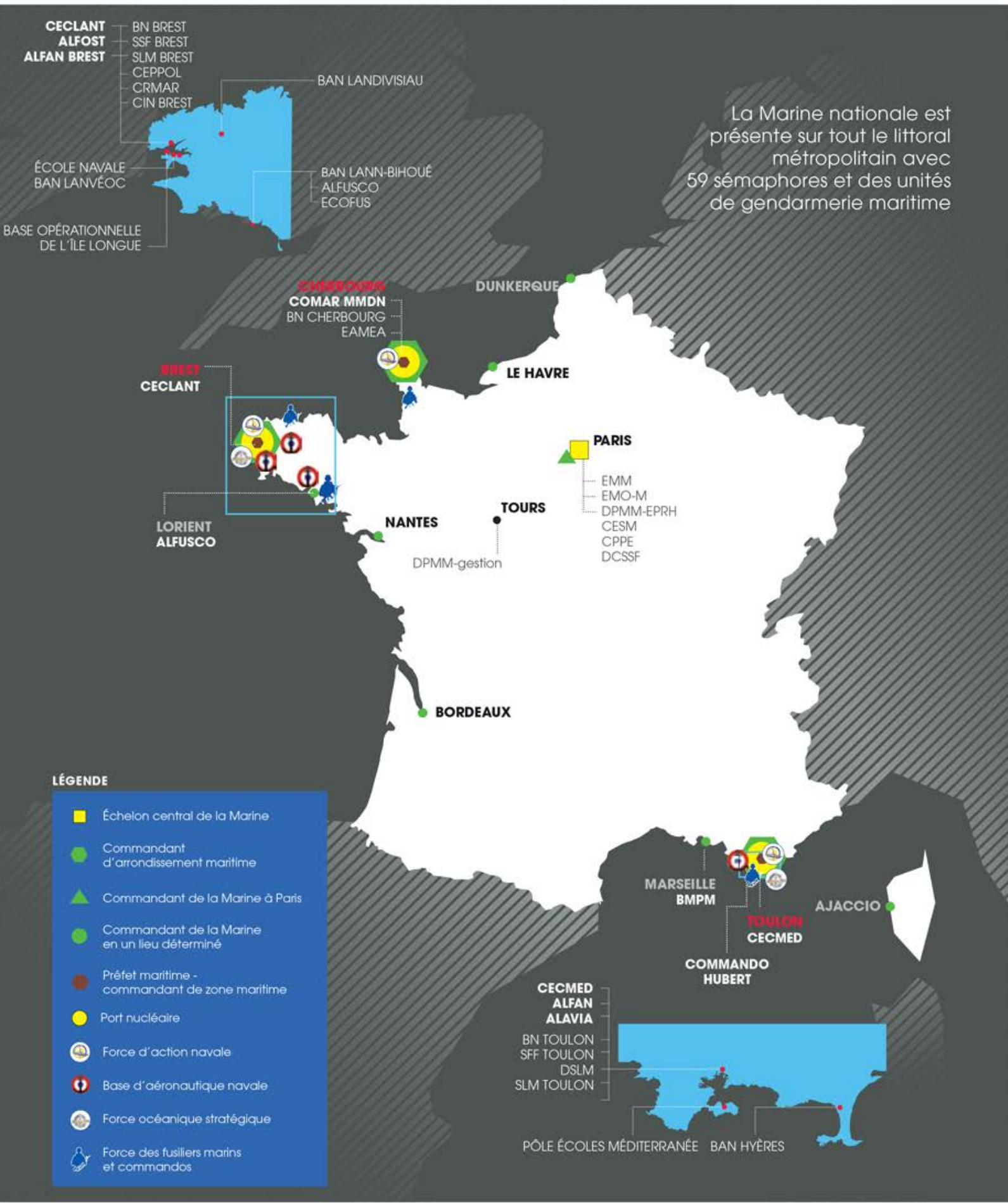
LÉGENDE

- Base navale
- Point d'appui

BAN : base d'aéronautique navale
BMPM : bataillon de marins-pompiers de Marseille
BN : base navale
CEPPOL : centre d'expertises pratiques de lutte antipollution
CESM : centre d'études stratégiques de la Marine
CIN : centre d'instruction naval
CPPE : commission permanente des programmes et des essais
CRMAR : centre de renseignement de la Marine
DCSSF : direction centrale du service de soutien de la flotte

DPMM : direction du personnel militaire de la Marine
DPMM-EPRH : études et politique des ressources humaines
DSL : direction du service logistique de la Marine
EAMEA : École des applications militaires de l'énergie atomique
ECOFUS : École des fusiliers marins
EMM : état-major de la Marine
EMO-M : état-major des opérations de la Marine
SLM : service logistique de la Marine
SSF : service de soutien de la flotte

La Marine nationale est présente sur tout le littoral métropolitain avec 59 sémaphores et des unités de gendarmerie maritime



CECLANT
ALFOST
ALFAN BREST

- BN BREST
- SSF BREST
- SLM BREST
- CEPPOL
- CRMAR
- CIN BREST

BAN LANDIVISIAU

ÉCOLE NAVALE
 BAN LANVÉOC

BAN LANN-BIHOUE
 ALFUSCO
 ECOFUS

BASE OPÉRATIONNELLE
 DE L'ÎLE LONGUE

CHERBOURG
COMAR MMDN
 BN CHERBOURG
 EAMEA

DUNKERQUE

LE HAVRE

BREST
CECLANT

PARIS

- EMM
- EMO-M
- DPMM-EPRH
- CESM
- CPPE
- DCSSF

LORIENT
 ALFUSCO

NANTES

TOURS

DPMM-gestion

BORDEAUX

MARSEILLE
 BPM

AJACCIO

TOULON
CECMED

COMMANDO
 HUBERT

CECMED
ALFAN
ALAVIA

- BN TOULON
- SFF TOULON
- DSL
- SLM TOULON

PÔLE ÉCOLES MÉDITERRANÉE BAN HYÈRES

LÉGENDE

- Échelon central de la Marine
- Commandant d'arrondissement maritime
- ▲ Commandant de la Marine à Paris
- Commandant de la Marine en un lieu déterminé
- Préfet maritime - commandant de zone maritime
- Port nucléaire
- Force d'action navale
- Base d'aéronautique navale
- Force océanique stratégique
- Force des fusiliers marins et commandos



© MELANIE DENNIEU/MN



© MN

Les marins

LES RICHESSES HUMAINES DE LA MARINE

Le cœur de la Marine réside dans les hommes et les femmes qui y servent. Ils en sont le capital le plus précieux. La jeunesse des équipages (33 ans en moyenne, 28 ans à bord des unités opérationnelles) est liée aux exigences spécifiques de la vie opérationnelle et embarquée. Elle conduit la Marine à renouveler chaque année environ 10% de son personnel militaire. Cette dynamique participe à l'entretien du lien entre la Nation et sa Marine nationale. Elle implique en contrepartie une politique de recrutement volontariste, pour disposer de militaires professionnels de la mer, à la fois polyvalents et techniciens de haut niveau. L'édification de parcours professionnels qui permettent de progresser en responsabilités soutient une promotion sociale forte (39% des officiers sont issus d'un recrutement interne) et caractérise « l'escalier social » de la Marine. Ouverte à tous, la Marine recrute et forme chaque année plus de 3 500 garçons et filles âgés de 16 à 29 ans, de niveau 3^e à bac+5 dans plus de 50 métiers. Animée par le besoin constant et permanent de recruter, la Marine est un acteur majeur de la cohésion

nationale et de l'emploi des jeunes auxquels elle propose aussi des formations, des stages ou des contrats de volontaires (65 lycées partenaires bac pro Marine soit environ 1 000 lycéens dans 5 filières professionnelles; 2 500 stagiaires dans 75 centres de préparation militaire marine – les PMM, implantées dans toute la France) qui sont autant de portes d'entrée vers un engagement de marin d'active ou de réserviste opérationnel. Deuxième exploitant nucléaire d'Europe, la Marine est plus que jamais une marine de compétences qui requiert des marins spécialistes de technologies de pointe, ayant une connaissance fine de leur milieu d'emploi (sur la mer, sous la mer, dans les airs et à terre), mais aussi polyvalents pour répondre à l'exigence d'autonomie des unités à la mer, endurants et moralement préparés au combat. L'acquisition de compétences qui n'existent pas ailleurs (mise en œuvre de sous-marins, d'aéronefs embarqués, d'armement de précision...), pour honorer la mosaïque de ses nombreux métiers (35 métiers d'officiers et 55 d'officiers marinières), s'effectue ainsi de façon réitérée et progressive tout au long de la carrière. La Marine offre à chacun des parcours diversifiés, porteurs d'épanouissement personnel et de promotion sociale, étayés par une solide

formation initiale et continue. Les savoir-faire et compétences développés et entretenus par l'ensemble des équipages constituent un capital précieux. Il s'est bâti au fil des générations, par touches successives en fonction des expériences opérationnelles, des équipements mis en œuvre et de leurs concepts d'emploi. En parallèle des nouvelles compétences à maîtriser, les métiers traditionnels demeurent parce qu'ils forment le cœur de métier des marins militaires. Les savoir-être fondamentaux restent d'actualité: combativité et pugnacité, résilience au combat. L'esprit d'équipage, soutenu par des valeurs structurantes: « *Honneur, Patrie, Valeur et Discipline* », est une composante essentielle de l'efficacité de la Marine. La Marine au format resserré couvre un spectre très large de missions et de domaines impliquant des structures opérationnelles et organiques adaptées et optimisées. La Marine est riche de marins compétents, volontaires, épanouis, reconnus, animés par la « cohésion de l'équipage ». C'est un équilibre entre différentes générations de marins aux profils variés, qui coexistent, se dépassent et progressent ensemble, grâce à un commandement en phase avec les évolutions de la société, afin d'accomplir les missions confiées à la Marine au service de notre pays. ●



© ALAIN MONOT/MIN



3

1 Navigateur fimonier à la table traçante du poste de conduite navigation et opération du sous-marin nucléaire lanceur d'engins *Le Téméraire*.

2 Quartier-maître mécanicien de la frégate de défense aérienne *Chevalier Paul* effectuant une ronde.

3 Technicien aéronautique préparant l'hélicoptère *Caïman* au décollage sur la plate-forme hélicoptère de la FREMM *Aquitaine*.

4 Réserviste de spécialité fusilier marin au groupement des fusiliers marins de Toulon.

5 Officier chef du quart effectuant un relèvement sur la côte sur la frégate multimission (FREMM) *Aquitaine*.



Les marins en activité

- **35000 marins militaires, dont:**
 - 4400 officiers
 - 22800 officiers marins
 - 7000 quartiers-maîtres et matelots
 - 800 volontaires

- 1041 gendarmes maritimes
- 2785 personnels civils employés par la Marine
- 5000 marins servant en dehors de la Marine
- 37% de marins de carrière
- 63% de marins sous contrat
- 5400 femmes, soit 13,8% des marins

- **Le recrutement en 2015:**
- **3272 marins militaires, dont:**
 - 7,5% sans diplôme
 - 26% avec BEP CAP
 - 49,5% avec le bac
 - 9,9% avec bac+2
 - 7,1% supérieur à bac+3

- **La réserve opérationnelle:**
 - 4671 réservistes opérationnels
 - 121600 jours d'activité en 2015
 - 26 jours d'activité par an en moyenne
 - 418 réservistes citoyens

- **La formation**
 - 50 spécialités
 - 1000 qualifications ou brevets
 - validation d'acquis d'expérience: 3000 diplômes délivrés chaque année



© F. BOGAERT/MIN

4

Pour en savoir 

sur les métiers de la Marine:
etremarin.fr



© M. BREBEL/MIN

5



Une Marine optimisée, une organisation du commandement simplifiée

Les unités de la Marine dépendent de deux chaînes distinctes : le commandement opérationnel, qui les emploie, et le commandement organique, qui les prépare à l'action.

LE COMMANDEMENT OPÉRATIONNEL : UNE RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Les opérations militaires sont commandées par le chef d'état-major des armées (CEMA). Les opérations relevant de l'action de l'État en mer (AEM) sont dirigées par le Premier ministre. Dans un cas comme dans l'autre, le contrôle opérationnel des unités de la Marine est délégué localement à l'autorité militaire responsable dans la zone maritime concernée. Il s'agit des trois commandants de zone maritime en métropole, qui sont également préfets maritimes. Les forces déployées outre-mer sont quant à elles placées sous les ordres d'un commandant interarmées.

LE COMMANDEMENT ORGANIQUE : UNE RÉPARTITION PAR « MILIEU » ET PAR « TERRITOIRE »

Les commandants organiques de milieu La préparation opérationnelle des forces est de la responsabilité du chef d'état-major

de la Marine (CEMM). Il dispose pour cela de quatre états-majors organiques répartis par milieu d'emploi : ALFAN (amiral commandant la Force d'action navale) pour les forces de surface ; ALFOST (amiral commandant la Force océanique stratégique) pour les sous-marins ; ALAVIA (amiral commandant la Force de l'aéronautique navale) pour les avions et les hélicoptères ; et ALFUSCO (amiral commandant la Force maritime des fusiliers et commandos Marine) pour les forces terrestres et les opérations spéciales. Ces états-majors sont chargés de l'entraînement, de la préparation matérielle et de la gestion des marins de leur composante, afin de rendre les forces prêtes à l'emploi. Le CEMM s'appuie également sur le commandement de la gendarmerie maritime (COMGENDMAR), formation de la gendarmerie nationale mise pour emploi auprès de la Marine.

Les commandants organiques territoriaux

Les trois commandants d'arrondissement maritime – Atlantique, Méditerranée, Manche-mer du Nord –, respectivement à Brest, Toulon et Cherbourg, assurent certaines missions au profit de l'ensemble des formations de la Marine placées dans leur ressort territorial, telles que la sécurité nucléaire, la protection-défense, la coordination de l'action locale des services de soutien spécifiques marine (service logistique de la Marine, service de soutien de la Flotte). Le commandant de la Marine à Paris est l'autorité territorialement compétente dans les départements (de l'Île-de-France et du Nord-Est) situés en dehors des trois arrondissements maritimes en métropole. ●

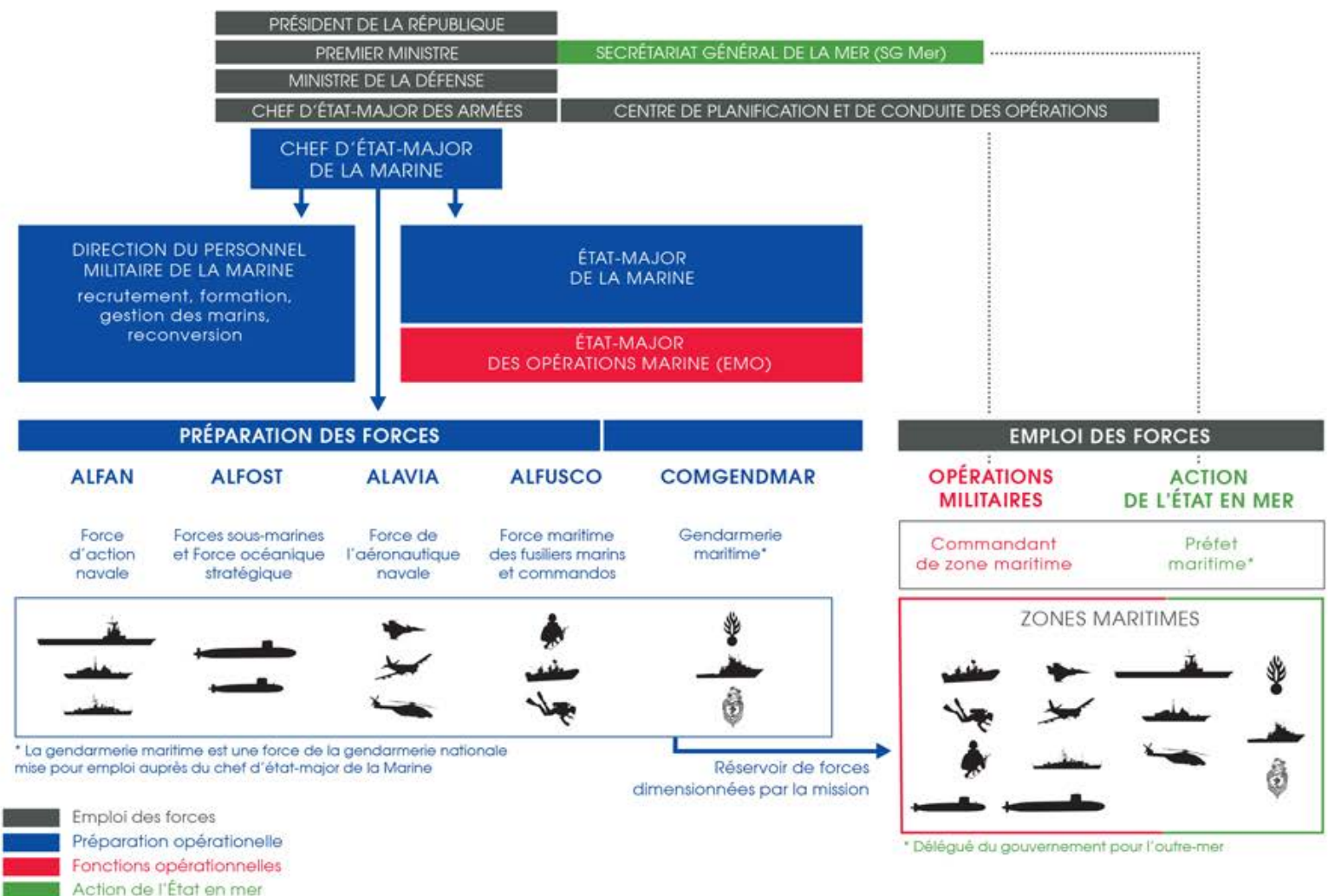


© F. LE BIHAN/VMN



© DR

PRÉPARATION ET EMPLOI DES FORCES



Ordre de bataille : les navires de surface

FORCE D'ACTION NAVALE



PORTE-AVIONS - PA

1

Déplacement : **42 500 t**

1 900 marins avec le groupe aérien et l'état-major embarqué

Projection de puissance
Gestion de crise
Feu nucléaire

R 91 Charles de Gaulle



FRÉGATE ANTI-AÉRIENNE - FAA

2

Déplacement : **5 000 t**

250 marins

Lutte contre la menace aérienne, capacité antimissile
Contrôle de l'espace aérien et commandant de la défense aérienne depuis la mer

*D 614 Cassard
D 615 Jean Bart*



FRÉGATE TYPE LA FAYETTE - FLF

5

Déplacement : **3 600 t**

153 marins

Lutte antinavire, surveillance de l'espace maritime, intervention en haute mer et zone de crise

*F 710 La Fayette
F 711 Surcouf
F 712 Courbet
F 713 Aconit
F 714 Guépratte*



PORTE HÉLICOPTÈRE D'ASSAUT - PHA

3

Déplacement : **21 500 t**

200 marins
État-major embarqué jusqu'à 200 personnes
Troupes ; jusqu'à 900 soldats

Projection de forces aéromobile et amphibie, commandement de force amphibie à la mer, transport opérationnel, soutien médical et humanitaire, école d'application des officiers de marine

*L 9013 Mistral
L 9014 Tonnerre
L 9015 Dixmude*



FRÉGATE MISSION - FEMM

3*

Déplacement : **6 040 t**

108 marins

Lutte anti-sous-marine et antiaérienne

Frappe de précision par missile de croisière

*D 650 Aquitaine
D 652 Provence
D 653 Languedoc*



FRÉGATE LÉGÈRE DE SURVEILLANCE - FLS

6

Déplacement : **2 950 t**

100 marins

Surveillance de l'espace maritime outre-mer, lutte contre les trafics illicites en mer, contrôle de la ZEE

*F 730 Floréal
F 731 Prairial
F 732 Nivôse
F 733 Ventôse
F 734 Vendémiaire
F 735 Germinal*



PATROUILLEUR CÔTE - PC

3

Déplacement : **390 t**

Surveillance et sauvegarde maritimes, police des pêches, lutte contre les trafics illicites en métropole

*P 676 Flamant
P 677 Cormoran
P 678 Pluvier*



FRÉGATE DE DÉFENSE AÉRIENNE - FDA

2

Déplacement : **7 050 t**

195 marins

Maîtrise de l'espace aéro-maritime, défense surface-air, capacité antimissile
Contrôle de l'espace aérien et commandant de la défense aérienne depuis la mer

*D 620 Forbin
D 621 Chevalier Paul*



FRÉGATE ANTI-SOUS-MARINE - FSO

5

Déplacement : **4 800 t**

244 marins

Lutte anti-sous-marine
Lutte anti-surface

*D 642 Montcalm
D 643 Jean de Vienne
D 644 Primauguet
D 645 La Motte-Picquet
D 646 Latouche-Tréville*



PATROUILLEUR DE HAUTE MER - AHP

9

Déplacement : **1 330 t**

84 marins

Surveillance de l'espace maritime, action de police en haute mer, capacité anti-sous-marine

*F 789 LV Le Hénaff
F 790 LV Lavallée
F 791 CDT L'Hermnier
F 792 PM L'Her
F 793 CDT Blaison
F 794 EV Jacobet
F 795 CDT Ducuing
F 796 CDT Birot
F 797 CDT Bouan*



PATROUILLEUR TYPE PA66

4

Déplacement : **400 t**

30 marins

*P 684 La Capricieuse
P 686 La Glorieuse
P 687 La Gracieuse
P 688 La Moqueuse*

PATROUILLEUR

3

Surveillance de l'espace maritime outre-mer, contrôle de la zone économique exclusive

*P 675 Arago
P 701 Le Malin
P 740 Fulmar*

* Réceptionnés par la Marine, d'autres à venir.

● Outre-Mer



BÂTIMENT DE SOUTIEN ET DE SOUVERAINETÉ - BSA

1

Déplacement : **2 300 t**

Bâtiment de soutien et de souveraineté

A 621 D'Entrecasteaux



BÂTIMENT DE TRANSPORT LÉGER - BATAL

1

Déplacement : **1 385 t**

52 marins

Surveillance de l'espace maritime, soutien Interarmées outre-mer

L 9032 Dumont d'Urville



CHASSEUR DE MINES

11

Déplacement : **615 t**

51 marins dont 6 plongeurs démineurs

Sécurisation des accès aux ports stratégiques militaires et civils, détection et neutralisation de la menace mine

M 641 Éridan
M 642 Cassiopée
M 643 Andromède
M 644 Pégase
M 645 Orion
M 646 Croix du Sud
M 647 L'Aigle
M 648 Lyre
M 650 Sagittaire
M 652 Céphée
M 653 Capricorne



BÂTIMENT DE BASE PLONGEURS DÉMINEURS - BBDP

4

Déplacement : **500 t**

M 611 Vulcain
M 613 Achéron
M 614 Styx
M 622 Pluton



BÂTIMENT REMORQUEUR DE SONAR - BRS

3

Déplacement : **300 t**

Démontage et surveillance des chenaux

M 770 Antarès
M 771 Altair
M 772 Aldébaran



BÂTIMENT DE COMMANDEMENT ET DE NAVIGALIMENT - BCR

3

Déplacement : **17 800 t**

163 marins

Ravitaillement à la mer, soutien logistique aux forces déployées, commandement de force à la mer

A 608 Var
A 630 Marne
A 631 Somme



CHALAND DE TRANSPORT DE MATÉRIEL - CTM

13

9 Flottille amphibie
4 Soutien outre-mer et Lorient



ENGIN DE DÉBARQUEMENT AMPHIBIE RAPIDE - EDA R

4

Flottille amphibie



REMORQUEUR DE HAUTE MER - RHM

2

Déplacement : **1 440 t**

A 664 Malabar
A 669 Tenace

BÂTIMENT DE SOUTIEN DE RÉGION - BSR

3

Déplacement : **505 t**

Assistance, remorquage, sauvetage et lutte antipollution



BÂTIMENT HYDROGRAPHIQUE ET OCÉANOGRAPHIQUE - BH - BHO

4

Connaissance-anticipation, relevés hydrographiques, mise à jour des références nautiques

A 758 Beautemps-Beaupré
A 791 La Pérouse
A 792 Borda
A 793 Laplace



BÂTIMENT D'EXPÉRIMENTATIONS ET D'ESSAIS

3

A 601 Monge
A 759 Dupuy de Lôme
A 785 Thétis

BÂTIMENT ÉCOLE - BE

8

BÂTIMENT D'INSTRUCTION À LA NAVIGATION - BIN

2

VOILIER

4

Formation et entraînement

PATROUILLEUR CÔTIER DE GENDARMERIE

6

Action de l'État en mer, sauvegarde maritime, police des pêches

VELETTE CÔTIÈRE DE SURVEILLANCE MARITIME - VCSM

24

VELETTE DE SURVEILLANCE MARITIME ET PORTUAIRE

8

Action de l'État en mer, sauvegarde maritime

Toujours prêts

Souplesse d'emploi et polyvalence sont les mots d'ordre de tous les bâtiments de la Marine. Dès l'appareillage, en plus de la permanence, de la connaissance et de l'anticipation, toutes les unités sont en mesure de se reconfigurer selon les besoins opérationnels du moment.

GENDARMERIE MARITIME

Ordre de bataille : sous-marins, fusiliers marins et commandos

FORCES SOUS-MARINES



SOUS-MARINS NUCLÉAIRES LANCEURS D'ENGINS - SNLE

4

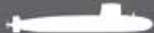
Déplacement : 14 120 t

2 équipages de 111 marins

Permanence à la mer de la dissuasion nucléaire

Les forces sous-marines rassemblent les SNLE, les SNA et les unités assurant leur commandement et leur soutien : états-majors, base opérationnelle de l'Île Longue, stations de transmission, Centre d'interprétation et de reconnaissance acoustique (maison mère des « oreilles d'or »)

S 616 *Le Triomphant*
S 617 *Le Téméraire*
S 618 *Le Vigilant*
S 619 *Le Terrible*



SOUS-MARINS NUCLÉAIRES D'ATTAQUE - SNA

6

Déplacement : 2 670 t

2 équipages de 68 marins

• Sécurité de la Force océanique stratégique

• Protection de forces navales

• Connaissance-anticipation

S 601 *Rubis*
S 602 *Saphir*
S 603 *Casablanca*
S 604 *Émeraude*
S 605 *Améthyste*
S 606 *Perle*

FORCE OCÉANIQUE STRATÉGIQUE

FUSILIERS MARINS ET COMMANDOS MARINE

LES FUSILIERS MARINS

Les 2 groupements et 7 compagnies de fusiliers marins, soit 1 500 fusiliers marins assurent une mission de protection Défense :

- Des organes de la posture dissuasion (Île Longue, CMT)
- Des sites, installations et activités de la Marine en opération (ERP) et des navires civils d'intérêt national (EPE)
- D'installations interarmées, outre-mer et à l'étranger

2 GROUPEMENTS



BREST TOULON

7 COMPAGNIES



COMMANDOS D'APPUI

LES COMMANDOS MARINE

Les commandos marine, répartis en 7 unités, soit 700 commandos constituent les forces spéciales de la Marine :

- Actions au large (contre-terrorisme maritime, lutte contre la piraterie, lutte contre les activités illicites, activités liées à l'action de l'État en mer)
 - Actions de la mer vers la terre (AVT) : opérations amphibies, opérations spéciales de reconnaissance et renseignement
- Opérations spéciales à terre



KIEFFER

• Commando d'appui

• Commandement, guerre électronique, drones, NRBC, cynotechnie



PONCHARDIER

• Appui aux opérations

• Mise en œuvre des moyens d'insertions maritime et terrestre (équipages, tireurs, maintenance) et des équipements opérationnels spécifiques (parachutes, armements, munitions, optroniques, SIC etc.)

COMMANDOS DE COMBAT



DE PENFENTENYO ET DE MONTFORT

- Commandos de combat
 - Équipes spéciales de neutralisation et d'observation (ESNO)



JAUBERT ET TRÉPEL

- Contre-terrorisme et libération d'otages (CT-LO)
 - Assaut mer



HUBERT

- Contre-terrorisme et libération d'otages (CT-LO)
 - Assaut mer
 - Action sous-marine

FUSILIERS MARINS ET COMMANDOS

Ordre de bataille : aéronautique navale

GRUPE AÉRIEN EMBARQUÉ



BATALE MARINE

42

1 pilote

Avion maritime et terrestre omnirôle : interception, assaut, appui aérien, reconnaissance tactique et dissuasion nucléaire, théâtre maritime terrestre

Flottilles 11F, 12F et 17F
BAN Landivisiau



HAWKEYE - EDC

3

2 pilotes
1 chef de mission
2 opérateurs

Détection aérienne avancée, contrôle de chasse, commandement et contrôle, gestion de l'espace aéromaritime et aéroterrestre

Flottille 4F
BAN Lann-Bihoué

PATROUILLE ET SURVEILLANCE MARITIME



ATLANTIQUE 2 - ATL2

23

2 pilotes
2 mécaniciens
1 coordinateur tactique
8 opérateurs système d'armes

Sûreté de la FOST et d'une force navale, lutte anti-sous-marine et antinavires, recherche et sauvetage en mer, mission de recueil de renseignements, surveillance des approches, action contre terre

Flottilles 21F et 23F /
BAN Lann-Bihoué



FALCON 40 M

8

Flottille 24F / BAN Lann-Bihoué
Détachement permanent à Dakar

FALCON 300

5

Surveillance des approches maritimes, recherche et sauvetage en mer

Flottille 25F
Nouvelle-Calédonie et
Polynésie française

HÉLICOPTÈRES DE COMBAT ET DE SAUVETAGE



CAÏMAN MARINE

16

1 pilote
2 opérateurs (TACAE, SENSO)

Combat aéromaritime, lutte anti-sous-marine, lutte antinavires, sauvetage en mer, contre-terrorisme maritime

Flottille 31F / BAN Hyères
Flottille 33F / BAN Lanvéoc



LYNX

18

2 pilotes
1 opérateur

Lutte anti-sous-marine, contre-terrorisme maritime, sûreté et soutien de force navale

Flottille 34F / BAN Lanvéoc
détachement 34F / BAN Hyères



PANTHER

16

2 pilotes
1 opérateur

Sûreté de force navale, reconnaissance, contre-terrorisme maritime, lutte contre les trafics illicites

Flottille 36F / BAN Hyères



DAUPHIN PEDRO

3

Sauvegarde pendant les manœuvres aviation à bord du porte-avions

Flottille 35F / BAN Hyères

HÉLICOPTÈRES DE SOUTIEN ET DE SERVICE PUBLIC



DAUPHIN SF

8

Sauvetage en mer

Flottille 35F, BAN Hyères et
détachement au Touquet à
La Rochelle et à Tahiti



ALOUETTE III

20

Formation, soutien de forces à la mer, Pedro, liaison
Flottille 35F / BAN Hyères
Escadrille 22S / BAN Lanvéoc

AVIONS DE SOUTIEN MARITIME



FALCON 10 M

6

Formation des pilotes de chasse, liaison, soutien
Escadrille 57S / BAN Landivisiau



XINGU

11

Liaison, formation et soutien des forces
Flottille 28F / BAN Lann-Bihoué



CAP 10M

7

Sélection initiale Escadrille 50S

AÉRONAUTIQUE
NAVALE

Défense maritime du territoire (DMT)

Sentinelles des mers

Pour répondre aux besoins opérationnels qui entrent dans le cadre de la fonction stratégique de protection, la Marine a développé une posture permanente de sauvegarde maritime (PPSM), mettant en œuvre la défense maritime du territoire. Celle-ci s'appuie sur un continuum terre-mer et air qui s'étend du littoral à la haute mer. Toutes les unités de la Marine, quelle que soit leur mission, participent à la DMT, par leur présence dissuasive, le renseignement collecté ou leurs capacités d'intervention immédiate.



SÉMAPHORE



Vedettes gendarmerie



Caïman Marine



Frégates multimissions



*EDOP



Chasseurs de mines



Patrouilleurs de haute mer



Atlantique 2



Bâtiments de soutien et de souveraineté



Patrouilleurs gendarmerie



Porte-hélicoptères d'assaut



Patrouilleurs de haute mer

200 NAUTIQUES



*EDOP



Frégates de surveillance



Sous-marins nucléaires d'attaque



Dauphin SP



Patrouilleurs de service public



Frégates de défense aérienne



Caïman Marine



ECUME

EAUX SOUS SOUVERAINÉTÉ OU JURIDICTION FRANÇAISE

Défense et exercice de la souveraineté dans les eaux territoriales nationales. Préservation des droits de la France dans les espaces sous juridiction. Surveillance de la menace mines des chenaux d'accès des ports civils et militaires.

HAUTE MER

Surveillance et intervention dans la profondeur. Contre-terrorisme maritime, protection des lignes maritimes de communication assurant l'approvisionnement énergétique et marchand de la métropole et des DOM-TOM. Lutte contre les trafics illicites et sauvetage en haute mer.

Le groupe aéronaval français

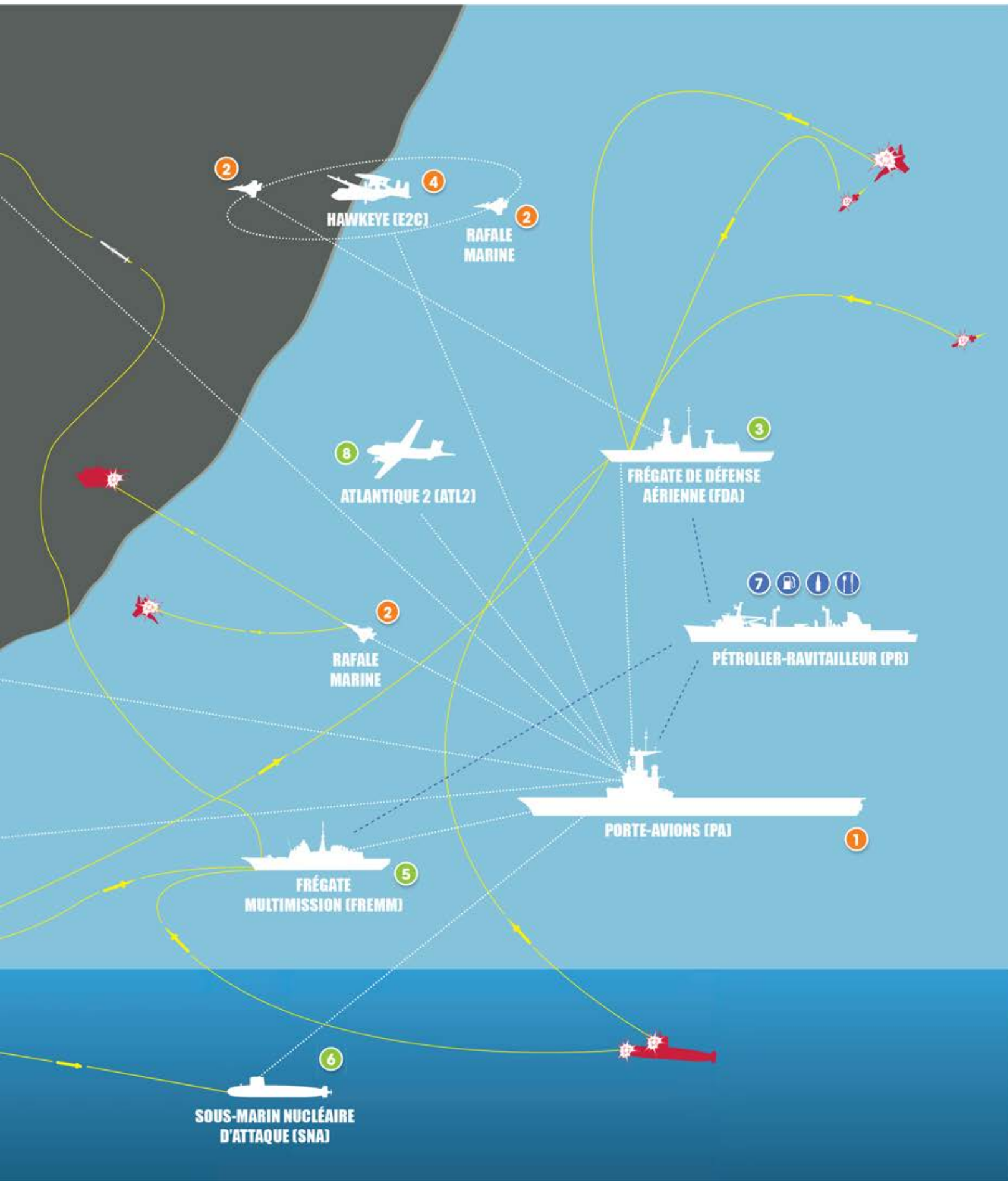
Pour agir puissamment, dans la durée, en autonomie, le groupe aéronaval français (GAN) dispose de moyens très complémentaires. L'élément central du dispositif est le porte-avions à propulsion nucléaire *Charles de Gaulle*, capable de mettre en œuvre un groupe aérien embarqué (GAé) comptant jusqu'à 40 aéronefs. Le reste du dispositif est dimensionné en fonction de la mission et de la menace. Le GAN comporte généralement une frégate multimission (FREMM), un bâtiment de défense aérienne (FDA), un sous-marin nucléaire d'attaque (SNA), un pétrolier-ravitailleur et un avion de patrouille maritime *Atlantique 2* (ATL2). Cette articulation est modulable dans le temps comme dans la forme. Des bâtiments des marines alliées et amies peuvent également trouver leur place au sein de cet outil.

- 1 Propulsé par la vapeur produite par deux chaudières à combustible nucléaire, développant une puissance de 83000 chevaux, le porte-avions *Charles de Gaulle* dispose d'une autonomie quasi illimitée. Il peut parcourir une distance d'environ 1000 km par jour à une vitesse moyenne de 20 nœuds.
- 2 Avions de combat polyvalents adaptés aux théâtres maritimes et terrestres, les *Rafale Marine* peuvent emporter une importante puissance de feu et frapper dans la profondeur. Ils accomplissent également des missions de renseignement.
- 3 Contre une attaque aérienne, la FDA crée une bulle de protection en lançant en quelques secondes plusieurs missiles Aster. Elle peut aussi gérer l'activité aérienne de toute une zone d'opérations et protéger efficacement le GAN contre les menaces de surface grâce à ses missiles mer-mer. Deux tourelles de 76 mm lui permettent encore de frapper simultanément des objectifs distincts, y compris en soutien des actions contre terre.
- 4 Le *Hawkeye* contrôle l'espace aérien et coordonne l'action des avions de combat. Il est une composante essentielle du GAé, tant pour le guet aérien que pour le commandement de l'action aérienne.
- 5 Les FREMM assurent la protection du GAN contre la menace sous-marine grâce à leurs sonars et torpilles. Embarquant des missiles mer-mer, les FREMM disposent aussi de capacités antinavires. Des tirs contre terre sont également possibles. Les FREMM équipées du missile de croisière naval (MdcN) seront capables de frapper dans la profondeur.
- 6 Discret et endurant, le SNA a d'importantes capacités d'écoute qui lui permettent de remplir ses missions de renseignement. Armé de torpilles et de missiles, il assure ainsi la lutte antinavires au profit du GAN. Les SNA de type Rubis seront prochainement remplacés par les Suffren, équipés du MdcN.
- 7 Chargé de l'indispensable train logistique, le pétrolier-ravitailleur assure l'autonomie du GAN en gazole, carburant aviation, recharges, munitions et vivres. Tout au long d'une opération, il effectue des rotations entre les points d'approvisionnement et le GAN.
- 8 L'avion de patrouille maritime *Atlantique 2* se déploie depuis la terre dans toute la zone d'opérations. Ses nombreux senseurs permettent de détecter sur une zone étendue toute présence suspecte sur la mer, sous la mer et dans la frange côtière.



Légende

	Porte-avions / GAé		Liaison de données		Rampe missiles ennemi
	Escorte		Navire ennemi		Tanks ennemis
	Soutien		Sous-marin ennemi		Radar ennemi
	Missile ennemi		Aéronef ennemi		
	Missile ami		Base ennemi		



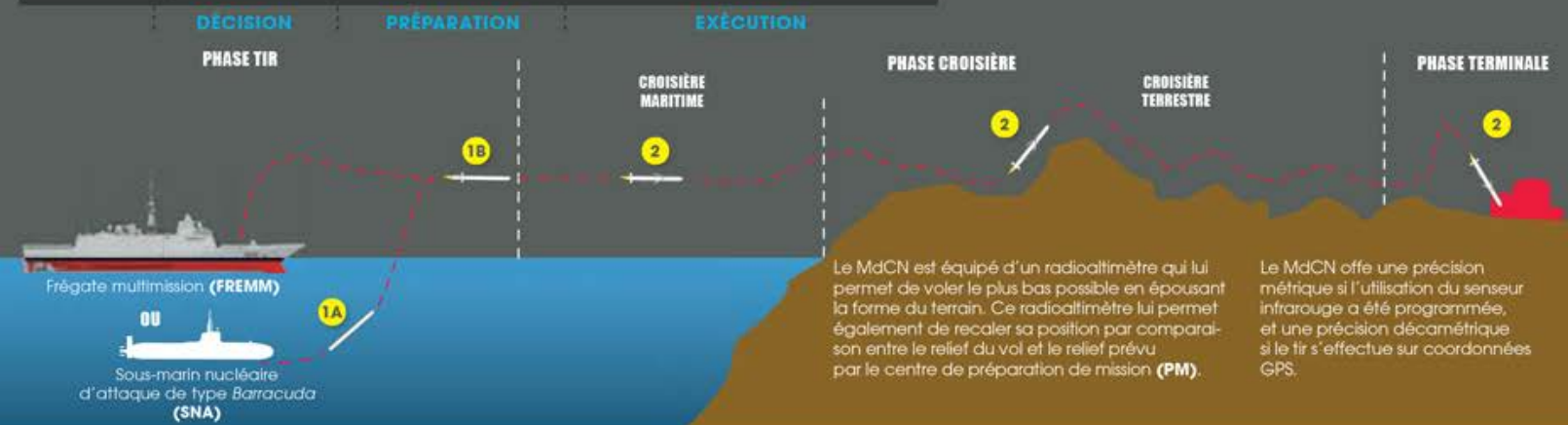
naval (MdCN)

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Moteur: Microturbo TR 50
Masse au lancement: 2 tonnes
Longueur: 7 m
Vitesse: env. 1 000 km/h
Charge: polyvalente à effet de souffle et d'éclats
Navigation: inertielle, suivi de terrain, GPS

Guidage terminal: reconnaissance infrarouge de forme ou sur coordonnées
Défonction: à l'impact, après l'impact, ou avant l'impact (Alibust)
Plateforme de lancement: FREMM ou Barracuda
Portée: environ 1 000 km

CHAÎNE DE MISE EN ŒUVRE



Suffren

Les SNA de type *Suffren* doteront la Marine de la capacité de frappe contre terre dans la profondeur grâce au MdCN.



Les finances

La loi organique relative aux lois de finances (Loi) présente le budget de l'État selon une ventilation par destination des crédits, déclinée en missions, programmes et actions.

Le ministère de la Défense est ainsi concerné par trois missions : la mission « défense » proprement dite, la mission « anciens combattants et liens avec la Nation » et le programme « recherche duale » qui s'intègre à la mission interministérielle « recherche et enseignement supérieur ».

Le chef d'état-major des armées est responsable du programme 178 « préparation et emploi des forces ».

Le chef d'état-major de la Marine est responsable de l'aptitude des forces navales à réaliser les contrats opérationnels que le chef d'état-major des armées lui a assignés, y compris les missions générales de service public. Il conduit et organise les actions procurant aux forces navales les ressources humaines dont elles ont besoin, le soutien qu'elles requièrent et l'entraînement nécessaire à leur engagement. Il dispose pour cela des crédits affectés au budget opérationnel de programme (BOP) « Marine » ou « BOP 0178-0021 ».

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la nouvelle architecture budgétaire (NAB) a conduit à la création d'un BOP T2 « Marine » (BOP 212-83) rattaché au programme 212 (SGA) pour les rémunérations et charges sociales.

BUDGET 2016

en milliards d'euros (Md€)

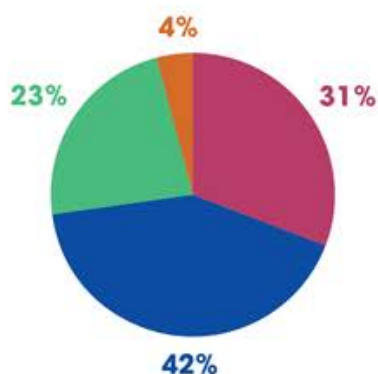
« Il n'y a pas de victoire sans effort de guerre et donc sans effort budgétaire »
Général d'armée Pierre de Villiers, chef d'état-major des armées



* Hors contributions au CAS pensions, Données PAP 2016
 ** Hors CAS pension, hors fonds de concours et attributions de produits

BUDGET 2016 DE LA MISSION « DÉFENSE »** 31,7 Md€

en milliards d'euros (Md€)



Programme 178
 « Préparation et emploi des forces » **7,2 Md€**

Programme 146
 « Équipement des forces » **9,9 Md€**

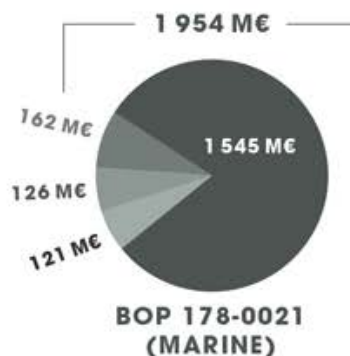
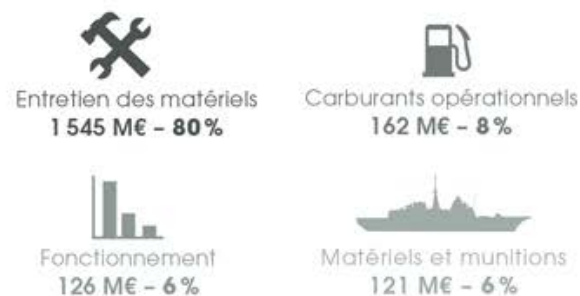
Programme 212
 « Soutien de la politique de la défense » **13,3 Md€**
 (11,2 Md€ T2 + 2,1 Md€ hors T2)

Programme 144
 « Environnement et prospective de la défense » **1,3 Md€**

CRÉDITS CONSACRÉS À LA PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE ET À L'ACTIVITÉ DES FORCES DE LA MARINE (BOP 178-0021) 1 954 M€

en millions d'euros (M€)

CRÉDITS CONSACRÉS À LA RÉMUNÉRATION DES MARINS (BOP 212-83) HORS CAS PENSION 1 502 M€



LES GRADES ET APPELLATIONS DANS LA MARINE

OFFICIERS GÉNÉRAUX



AMIRAL
"Amiral"



**VICE-AMIRAL
D'ESCADRE**
"Amiral"



VICE-AMIRAL
"Amiral"



CONTRE-AMIRAL
"Amiral"

OFFICIERS SUPÉRIEURS



**CAPITAINE
DE VAISSEAU**
"Commandant"



**CAPITAINE
DE FRÉGATE**
"Commandant"



**CAPITAINE
DE CORVETTE**
"Commandant"

OFFICIERS SUBALTERNES



**LIEUTENANT DE
VAISSEAU**
"Capitaine"



**ENSEIGNE
DE VAISSEAU
DE 1^{re} CLASSE**
"Lieutenant"



**ENSEIGNE
DE VAISSEAU
DE 2^e CLASSE**
"Lieutenant"



ASPIRANT
"Lieutenant"

OFFICIERS MARINIERS SUPÉRIEURS



MAJOR
"Major"



**MAÎTRE
PRINCIPAL**
"Maître
principal"



**PREMIER
MAÎTRE**
"Premier
maître"



MAÎTRE
"Maître"



**SECOND
MAÎTRE**
"Second
maître"



MAISTRANCIER
"Quartier-maître"

EQUIPAGE



**QUARTIER-MAÎTRE
DE 1^{re} CLASSE**
"Quartier-maître"



**QUARTIER-MAÎTRE
DE 2^e CLASSE**
"Quartier-maître"



**MATELOT
BREVETÉ**
"Matelot"

TRICORNES



**OFFICIER
GÉNÉRAL**



OFFICIER



**OFFICIER
MARINIER**



**QUARTIER-MAÎTRE
ET MATELOT**

Continuez à nous suivre
sur les sites de référence

LA LETTRE HEBDOMADAIRE

Tous les vendredis, le résumé de l'actualité de la semaine, l'agenda de la semaine. Inscrivez-vous.

DAILYMOTION & YOUTUBE

• Toutes les vidéos de la Marine.

LE SITE COLSBLEUS.FR

• Toute l'actualité de la Marine au quotidien.
• Tous les contenus du magazine.
• Une rubrique « Devenez reporter ».

L'APPLICATION COLS BLEUS

• Disponible gratuitement sur l'App Store et Google Play.
• Actualité de la Marine, les fiches techniques des bâtiments, l'agenda des événements, etc.

TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION



DISPONIBLE SUR
App Store

DISPONIBLE SUR
Google play



L'ACTUALITÉ DE LA MARINE

www.colsbleus.fr
www.defense.gouv.fr/marine
www.instagram.com/marinationale
facebook/MarineNationale
Twitter.com/MarineNationale



LE MAGAZINE COLS BLEUS

• Dix numéros par an et un ou deux hors-séries thématiques téléchargeables.



LA MARINE RECRUTE
MARIN.FR

SERVICE DE RECRUTEMENT
DE LA MARINE
www.etremarin.fr

POUR S'INSCRIRE, RENDEZ-VOUS SUR COLSBLEUS.FR

